

04.0xx

**Rapport du Conseil fédéral
sur le Programme de la législature 2003-2007**

du 25 février 2004

Annexe 3

Classement de motions et de postulats transmis par le Parlement

Classement de motions et de postulats transmis par le Parlement

Le programme de la législature fixe les objectifs, les priorités et les mesures qui caractériseront l'activité du Conseil fédéral durant les années 2003 à 2007. Ces critères serviront également à apprécier les mandats que les deux Chambres ont confiés au Conseil fédéral durant les quatre ans écoulés. Fixer des priorités veut dire que l'on concentrera les ressources disponibles sur les objets des Grandes lignes, raison pour laquelle les quelque 700 mandats parlementaires en suspens ne pourront plus être jugés prioritaires. Durant les années à venir, on ne pourra donner suite qu'aux interventions parlementaires qui présentent un lien avec le programme de la législature: elles seront traitées dans le cadre des objets des Grandes lignes, conformément au programme législatif.

Quant aux autres demandes, elles seront reléguées au second rang, à moins qu'on ne renonce à les étudier ou à les satisfaire. En vertu des art. 122, al. 1 et 2, et 124, al. 4 et 5, de la loi sur le Parlement, le Conseil fédéral rendra compte, comme il est d'usage, des interventions dont les objectifs sont atteints.

1. Proposition de classement d'interventions parlementaires

Le Conseil fédéral **propose** dès lors de classer les motions et postulats suivants, transmis lors de la 46^e législature:

Département des affaires étrangères

- 2000 P 99.3650 *Action civile de promotion de la paix (N 23.6.00, Haering)*
- 2000 P 00.3204 *Utilisation du patrimoine représenté par le système fédéral suisse dans les discussions sur l'Europe (N 20.6.00, Commission spéciale CN 00.016)*
- 2000 P 00.3306 *Adhésion de la Suisse à l'Union latine (N 6.10.00, Scheurer Rémy)*
- 2000 P 00.3414 *Rapport périodique sur la politique de la Suisse en matière de droits de l'homme (N 3.10.00, Commission de politique extérieure)*
- 2000 P 00.3481 *Moyens financiers pour la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg (N 15.12.00, Nabholz)*
- 2001 P 00.3638 *Loi sur les personnes travaillant dans l'aide au développement (N 23.3.01, Hollenstein)*
- 2002 P 02.3179 *La Suisse et le conflit du Proche-Orient (N 4.10.02, Groupe socialiste)*
- 2003 P 03.3001 *Discrimination raciale. Rapports périodiques aux Commissions de politique extérieure (E 6.3.03, Commission de politique extérieure CE 01.052)*

Département de l'intérieur

- 2000 P 00.3006 *AVS facultative (E 15.3.00, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CE 99.038)*
- 2000 P 00.3348 *Définition de l'invalidité (E 20.9.00, David)*
- 2000 P 97.3393 *Statistique sur les handicapés (N 4.3.99, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN 95.418; E 15.3.00)*
- 2000 P 98.3286 *Données épidémiologiques sur le cancer (N 21.3.00, Cavalli)*
- 2002 P 01.3733 *Statistique sur les places d'accueil pour enfants en dehors du cadre familial (N 22.3.02, Fehr)*
- 2002 P 00.3482 *Coûts réels de la prescription médicale d'héroïne (N 16.4.02, Waber)*

Département des finances

- 1999 P 99.3575 *Rémunérations, allocations et prestations sociales. Comparaison entre la Confédération et le secteur privé (E 13.12.99, Commission des institutions politiques CE 98.076) (v. chap. A d, p. 6)*
- 2000 P 00.3017 *Distribution effective des bénéficiaires de la Banque nationale suisse (N 4.10.00, Fattebert)*
- 2000 P 00.3102 *Secteur financier privé et prise en compte des risques des marchés financiers (N 23.6.00, Strahm)*
- 2000 P 00.3128 *Visibilité des prestations de l'Etat (N 23.6.00, Zbinden)*
- 2000 P 99.3265 *Marchés publics. Examen rapide et ouverture publique des offres (N 2.10.00, Widrig) – auparavant: DFF / AFF*
- 2000 P 99.3273 *Finances publiques. Analyse gynocentrique (N 24.3.00, Goll)*
- 2001 M 00.3552 *Attrait fiscal de la place économique suisse (E 12.12.00, Schweiger; N 20.6.01)*
- 2001 P 00.3601 *Indemnisation par les cantons des coûts de prise en charge de la poursuite pénale assumée par la Confédération (N 29.11.00, Commission des finances CN 00.063; E 7.6.01)*
- 2001 P 00.3678 *Lutter plus efficacement contre le blanchiment d'argent (N 23.3.01, Walker Felix)*
- 2001 P 01.3136 *Occuper les enfants pendant les vacances (N 22.6.01, Teuscher)*
- 2001 P 01.3262 *Salaires minimaux de 3000 francs dans l'administration et les régies fédérales (N 14.12.01, Leutenegger Oberholzer)*
- 2001 P 01.3514 *Trafic d'art et de bijoux. Blanchiment d'argent (N 14.12.01, Widmer)*

- 2001 P 01.3515 *Abus et arbitraire dans l'adjudication de commandes publiques dans la construction (E 28.11.01, Jenny)*
- 2001 P 01.3540 *Revoir la gestion immobilière de la Confédération (N 14.12.01, Groupe de l'Union démocratique du centre)*
- 2002 M 02.3381 *Inscription du concept GMEB dans la législation financière. Evolution future des secteurs GMEB de l'administration (E 19.9.02, Commission de gestion CE 02.028; N 24.9.02)*
- 2002 P 01.3682 *Création d'une assemblée parlementaire au sein des institutions de Bretton Woods (N 22.3.02, Commission de politique extérieure CN)*
- 2002 P 02.3582 *Extension de la surveillance des banques et des assurances pour englober les sociétés d'investissement (N 13.12.02, Walker Felix)*
- 2002 P 02.3183 *Amélioration de l'aide juridique et administrative dans la prévoyance professionnelle (N 21.6.02, Commission de la sécurité sociale et de la santé CN 00.027)*
- 2003 P 02.3487 *Rendre le Palais fédéral utilisable par les malentendants (N 21.3.03, Joder)*

Département de l'économie

- 1999 P 98.3624 *Création d'un Office fédéral du travail (N 19.3.99, Berberat)*
- 2000 P 99.3584 *Programme d'action pour maintenir et créer des emplois (N 24.3.00, Groupe de l'Union démocratique du Centre)*
- 2000 P 00.3209 *Politique de l'emploi (N 20.6.00, Commission spéciale CN 00.016)*
- 2000 P 00.3229 *Croissance économique durable (N 20.9.00, Commission spéciale CN 00.016 Minorité Leutenegger Oberholzer)*
- 2001 M 00.3186 *Accomplissement du service militaire par les jeunes chômeurs (N 6.10.00, Commission de l'économie et des redevances CN 99.462; E 20.3.01)*
- 2001 P 00.3649 *ORP. Intégration des personnes handicapées (N 23.3.01, Widmer)*
- 2000 P 00.3556 *Inventaire du patrimoine culinaire (N 15.12.00, Zisyadis)*
- 2000 P 00.3574 *Transport d'animaux en Suisse (N 15.12.00, Scherer Marcel)*
- 2000 P 98.3187 *Campagne de formation compensatoire (N 16.6.99, Groupe socialiste; E 20.3.00)*
- 2001 P 01.3295 *Subsides aux locataires. Marge de tolérance (N 5.10.01, Robbiani)*
- 2002 P 02.3312 *Loyauté en matière de dons (E 18.9.02, Stähelin)*

- 2001 P 01.3182 *Identification des porcs. Modification des dispositions pertinentes (N 22.6.01, Brunner Toni) – auparavant: DFE / OFAG*
- 2001 P 01.3613 *Renforcer les mesures prises en faveur du personnel de Swissair (N 16.11.01, Strahm)*
- 2003 P 01.3089 *Politique de croissance. Sept mesures (N 5.6.02, Groupe radical-démocratique; E 18.6.03)*
- 2001 P 01.3640 *Programme d'impulsion en faveur de la réinsertion professionnelle des femmes (N 6.12.01, Commission de la science, de l'éducation et de la culture 00.072)*
- 2001 P 01.3651 *Préfinancement des plans sociaux (E 17.11.01, Commission de l'économie et des redevances CE 01.067)*
- 2001 P 01.3653 *Préfinancement des plans sociaux (N 16.11.01, Leutenegger Oberholzer)*

Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

- 1999 P 99.3281 *Améliorer la sécurité des tunnels sur le réseau des routes nationales (N 8.10.99, Günter)*
- 1999 P 99.3389 *Mesures prises ou à prendre en matière de protection contre le bruit (N 22.12.99, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CN)*
- 1999 P 99.3410 *Surveillance téléphonique. Baisse des prix (N 22.12.99, Heim)*
- 1999 P 99.3422 *Des boîtes noires pour les véhicules automobiles (N 22.12.99, Wiederkehr)*
- 2000 M 98.3589 *Contradictions entre le droit de la protection de l'environnement et le droit de l'aménagement du territoire (E 10.3.99, Büttiker; N 21.6.00)*
- 2000 M 99.3456 *Examen de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales (E 6.10.99, Commission des transports et des télécommunications CE 99.408; N 20.3.00)*
- 2000 P 00.3061 *Construction de parois et fenêtres antibruit. Promotion du bois (N 23.6.00, Widmer)*
- 2000 P 00.3134 *Densité de règlements dans le droit de la circulation routière. Reprise de standards internationaux (E 19.6.00, Bieri)*
- 2000 P 00.3188 *Droit de recours des organisations. Charte de concertation (N 22.6.00, Commission des affaires juridiques CN 99.442)*
- 2000 P 00.3216 *Swissmetro. Le moyen de transport de l'avenir (N 20.6.00, Commission spéciale CN 00.016; E 3.10.00)*
- 2000 P 00.3275 *Révision de l'ordonnance sur le traitement des déchets (N 6.10.00, Theiler)*
- 2000 P 00.3302 *Accès à l'Emmental (N 6.10.00, Schenk)*

- 2000 P 00.3322 *Assainissement des décharges contaminées. Participation active de la Confédération (N 15.12.00, Rennwald)*
- 2000 P 00.3381 *Classer la liaison entre les autoroutes J20 et A16 en route nationale (N 6.10.00, Schmied Walter)*
- 2000 P 00.3572 *Le bruit en Suisse (N 15.12.00, Leutenegger Oberholzer)*
- 2000 P 98.3197 *RPLP. Réglementation spéciale pour l'économie forestière (N 21.6.00, Bezzola) – auparavant: DETEC/SG*
- 2000 P 99.3238 *Raccordement du pays d'Appenzell aux routes nationales (N 19.9.00, Vallender)*
- 2000 P 99.3267 *Gothard. Réglementation du trafic (N 19.9.00, Maspoli)*
- 2000 P 99.3406 *Autocontrôle de l'alcoolémie (N 19.9.00, Pelli)*
- 2000 P 99.3421 *Le Grand Saint-Bernard comme alternative au Mont-Blanc (N 19.9.00, [Epiney]-Chevrier)*
- 2000 P 99.3438 *Législation relative au génie génétique. Améliorer la transparence (N 24.3.00, Gonseth)*
- 2001 M 01.3010 *Liaison ferroviaire entre Genève et Annemasse (E 15.3.01, Commission des transports et des télécommunications CE 00.317; N 17.9.01)*
- 2001 P 00.3267 *NLFA. Deuxième tube au Saint-Gothard (N 5.3.01, Pedrina)*
- 2001 P 01.3013 *Pour une législation qui tienne compte des intérêts de l'énergie nucléaire (E 14.6.01, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CE)*
- 2001 P 01.3115 *Doublement de la voie entre Cham et Rotkreuz (N 22.6.01, Leutenegger Hajo)*
- 2001 P 01.3211 *Centrales hydroélectriques présentant un intérêt historique (N 17.9.01, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CN 00.3494)*
- 2001 P 01.3308 *Route reliant Loèche à Loèche-les-Bains. Changement de catégorie (N 5.10.01, Jossen)*
- 2001 P 01.3509 *Financement de l'élimination des ordures communales. Respect du principe du pollueur-payeur (N 14.12.01, Banga)*
- 2001 P 99.3458 *Swissmetro (N 5.3.01, Commission des transports et des télécommunications CN)*
- 2001 P 99.3560 *Conversion de la surface du pays en réserves paysagères (N 12.6.01, Grobet)*
- 2001 P 99.3561 *Avenir de la ligne ferroviaire historique du Saint-Gothard (N 5.3.01 [Ratti]-Simoneschi)*
- 2002 P 00.3558 *Swissmetro. Prochains crédits (N 21.6.02, Kurrus)*
- 2002 P 01.3098 *Routes nationales. Compléter le réseau (N 21.3.02, Schmid Odilo)*
- 2002 P 02.3049 *Col du Lukmanier (N 21.6.02, Decurtins)*

- 2002 P 02.3127 *Atteintes aux paysages de Suisse. Mise en évidence photographique (N 4.10.02, Aepli Wartmann)*
- 2002 P 02.3128 *Augmentation du trafic de marchandises. Etude des causes économiques et sociales (N 21.6.02, Kurrus)*
- 2002 P 02.3354 *Bases légales pour les réserves de biosphère (N 4.10.02, Lustenberger)*
- 2003 M 03.3190 *Avanti. Préparation précoce des travaux législatifs (E 16.6.03, Commission des transports et des télécommunications CE; N 16.9.03)*
- 2003 P 02.3393 *Concept Loup Suisse (N 2.6.02, Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CN 01.3567)*
- 2003 P 03.3228 *Bennes de chargement. Remboursement de la RPLP (N 3.10.03, Kurrus)*
- 2003 P 03.3261 *Paysages en terrasses en Suisse (N 3.10.03, Schmid Odilo)*
- 2003 P 03.3414 *Base légale pour la sécurité technique des centrales nucléaires (N 3.10.03, Teuscher)*

2. Interventions parlementaires traitées en 2^e priorité

Le Conseil fédéral traitera les motions et postulats suivants lorsque les ressources nécessaires seront disponibles:

Chancellerie fédérale

- 2001 P 01.3121 *Administration fédérale. Penser en français et en italien (N 22.6.01, Rennwald)*

Département de l'intérieur

- 2000 M 98.3655 *Coût de la vie. Statistiques sur les revenus et sur la consommation (N 21.3.00, Egerszegi-Obrist; E 16.3.00)*
- 2000 M 98.3684 *Coût de la vie. Statistiques sur les revenus et sur la consommation (E 16.3.00, Cottier; N 21.3.00)*
- 2001 P 00.3183 *Perspectives de prévoyance vieillesse (N 9.5.01, Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN 00.014)*

Département de justice et police

- 1999 P 99.3131 *Augmentation des dépenses dans le domaine de l'asile. Analyse (N 22.12.99, Bühner; classement proposé FF 2002 6359)*

- 2000 M 99.3656 *Forme d'organisation juridique pour les professions libérales (E 8.3.00, Cottier; N 7.12.00)*
- 2000 P 00.3004 *Ratification de la Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal (N 23.3.00, Commission de politique extérieure CN 00.003)*
- 2000 P 00.3118 *Logiciels. Législation sur les licences (N 23.6.00, Cina)*
- 2000 P 00.3187 *Participation et protection contre les licenciements en cas de délocalisations d'entreprises et suppressions de sites de production (N 23.6.00 Commission de l'économie et des redevances CN 99.422)*
- 2001 P 00.3681 *Application du nouveau droit du divorce (N 20.3.01, Jutzet)*
- 2001 P 00.3723 *Protocole additionnel No 12 à la CEDH (N 23.3.01, Nabholz) – auparavant: DFAE*
- 2001 P 01.3163 *Améliorer le sort des mères célibataires (N 22.6.01, Schmied Walter)*
- 2001 P 01.3210 *Interdiction de rémunérer la collecte de signatures (E 18.9.01, Commission des institutions politiques CE 99.436)*
- 2001 P 01.3271 *Enquête sur la criminalité économique (N 5.10.01, Mugny)*
- 2001 P 01.3288 *Pour que les survivants d'un génocide et leurs descendants puissent se constituer partie civile (N 5.10.01, Mugny)*
- 2002 M 00.3169 *Interdire les promesses de gains fantaisistes (N 20.3.01, Sommaruga; E 4.6.02)*
- 2002 P 00.3054 *Adhésion de la Suisse à la Convention du Conseil de l'Europe sur la nationalité (N 20.3.02, Groupe socialiste)*
- 2002 P 00.3445 *Paiement du salaire en cas de maladie (art. 324a, al. 1, CO) (N 20.3.02, Schwaab)*
- 2002 P 00.3585 *Mesures efficaces pour intégrer les étrangers en Suisse (N 20.3.02, Fetz)*
- 2002 P 00.3674 *Ratification du Protocole n° 12 à la CEDH concernant l'interdiction de la discrimination (N 6.3.02, Teuscher)*
- 2002 P 01.3405 *Soumettre les entreprises employant des ressortissants étrangers à l'obligation de proposer une formation (N 20.3.02, Strahm)*
- 2002 P 01.3660 *Législation sur le voyage. Modifications nécessaires (N 22.3.02, Sommaruga)*
- 2002 P 01.3673 *Après Swissair. Modifier la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite? (E 18.3.02, Lombardi)*
- 2002 P 01.3727 *Associer les employeurs aux mesures favorisant l'intégration des collaborateurs d'origine étrangère (N 22.3.02, Walker Felix)*
- 2002 P 01.3736 *Certification numérique par la Confédération (N 22.3.02, Strahm)*

- 2002 P 02.3045 *Expertise juridique suite à la débâcle de Swissair (E 5.6.02, Wicki)*
- 2002 P 02.3142 *Interdire les licenciements prononcés à titre de représailles à l'encontre des femmes faisant valoir leurs droits (N 21.6.02, Hubmann)*
- 2002 P 02.3149 *Charge maximale. Une notion à revoir (N 4.10.02, Chevrier)*
- 2002 P 02.3239 *Améliorer la situation en matière de placement d'enfants (N 4.10.02, Fehr Jacqueline)*
- 2002 P 02.3263 *Intégration des chercheurs étrangers (N 13.12.02, Neiryneck)*
- 2002 P 02.3474 *Rapprochement des divers intérêts dans le cadre du processus d'assainissement (E 12.12.02, Commission de gestion CE)*
- 2002 P 02.3475 *Ajustement de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite en faveur de la procédure d'assainissement (E 12.12.02, Commission de gestion CE)*
- 2002 P 02.3489 *Etablissement des comptes et révision (N 13.12.02, Leutenegger Oberholzer)*
- 2002 P 02.3532 *Dispositions du CO relatives au bâtiment. Protection du maître de l'ouvrage (N 13.12.02, Fässler)*
- 2003 M 01.3713 *Loi fédérale sur le droit foncier rural. Modification (E 18.3.02, Hess Hans; N 3.12.03)*
- 2003 M 02.3323 *Lutte contre la violence dans les transports publics (N 4.10.02, Hess Bernhard; E 2.10.03)*
- 2003 M 02.3470 *Renforcement des dispositions légales relatives à la présentation des comptes et au contrôle des entreprises (E 12.12.02, Commission de gestion CE; 4.6.03)*
- 2003 M 02.3479 *CC. Modification de la prohibition du mariage (N 13.12.02, Janiak; E 2.10.03)*
- 2003 P 01.3523 *Euthanasie. Comblent les lacunes de la loi au lieu d'autoriser l'homicide (N 11.12.01, Zäch; E 17.6.03)*
- 2003 P 02.3413 *Discrimination des aînés. Remise d'un rapport (N 21.3.03, Egerszegi)*
- 2003 P 02.3521 *Suspendre l'aide au développement lors d'abus massifs en matière d'asile (N 24.9.03, Hess Bernhard)*
- 2003 P 02.3567 *Conclusion d'accords de renvoi (N 24.9.03, Lalive d'Epinay)*
- 2003 P 03.3191 *Rôle des ONG dans le domaine de l'asile et des réfugiés (E 2.10.03, Commission de politique extérieure CE)*
- 2003 P 03.3344 *Mesures de protection des "whistleblowers" (E 2.10.03, Marty Dick)*
- 2003 P 03.3422 *Contrôle des conditions générales (N 02.10.03, Commission des affaires juridiques CN 02.461 (Minorité Leuthard)*
- 2003 P 03.3489 *Exercice à distance de la profession d'avocat (E 9.12.03, Leumann)*